



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-29453>

Département(s) de publication : **73**

Annonce n° **24-29453**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Communauté de Communes de Haute Tarentaise

Correspondant : Le Président

Adresse : 8 rue Célestin Freppaz, B.P. 1 73707 SEEZ

Coordonnées :

Téléphone : 0479410163

Courriel : correspondre@aws-france.com

Adresse internet : <http://www.hautetarentaise.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.info/accueil.htm>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration d'un programme local de l'habitat pour le territoire de la communauté de communes de Haute Tarentaise 2026 -2031

Lieu d'exécution : Rue Saint Pierre, 73707 SEEZ

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Le présent marché concerne l'élaboration du Programme Local de l'Habitat (PLH) de la Communauté de Communes de Haute Tarentaise (CCHT). Le maître d'ouvrage souhaite s'appuyer d'un assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour construire ce document cadre, véritable projet territorial. Le prestataire retenu devra mener à la fois une mission d'étude et d'animation tout en ayant le rôle de conseil et de coordination de l'ensemble de la démarche. L'élaboration d'un PLH demande d'intégrer une dimension stratégique en construisant un projet collectif, partagé par l'ensemble des collectivités et des parties prenantes qui seront associés (services de l'Etat, acteurs du logement et du social, partenaires institutionnels, etc.). Tel qu'indiqué dans l'article L302-1 du Code de la Construction et de l'Habitat (CCH), le PLH doit être établi par un EPCI pour l'ensemble de ses communes membres. Il doit définir, pour une durée de six ans, « les objectifs et les principes d'une politique visant à répondre aux besoins en logements et en hébergement, à favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale et à améliorer la performance énergétique de l'habitat et l'accessibilité du cadre bâti aux personnes handicapées en assurant entre les communes et entre les quartiers d'une même commune une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements ». L'ensemble de cette stratégie doit être définie en prenant en compte certains éléments

extérieurs supplémentaires : évolution démographique et économique, besoins des habitants actuels et futurs, la desserte en transport, le dimensionnement des équipements publics, la lutte contre l'étalement urbain

Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix : 40%
- Méthodologie : 40%
- Moyens humains et techniques : 20%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 12/04/2024 à 12:00

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : YA/IG

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service DUME. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> Code NUTS : FRK27 Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation : OUI Marchés réservés : NON L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : NON La prestation est réservée à une profession particulière : Oui Instance chargée des procédures de recours : tribunal administratif de Grenoble, 2 place de Verdun, BP 1135 38022 Grenoble Tél : 0476429000 Fax : 0476422269 Mel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr Web : <http://grenoble.tribunal-administratif.fr>

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :

Communauté de Communes de Haute Tarentaise

Adresse : Rue Saint Pierre, B.P. 1 73707 SEEZ

Coordonnées :

Téléphone : 0479410852

Télécopieur : 0479410677

Courriel : finances@hautetarentaise.fr

Adresse internet : <https://www.marches-publics.info/accueil.htm>

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 11/03/2024